

PROCÈS-VERBAL

RÉUNION ORDINAIRE MENSUELLE

Le mardi 9 avril 2024, 19 h 30 – Ville de Saint-Quentin

PRÉSENCES : La Maire Nicole Somers
Les conseillers-ère Roger Guimond, Alain Martel, Patrick N. Jean, Serge Pineault et Marie-Josée Thériault
Personnel administratif : Suzanne Coulombe, Directrice générale/Greffière et
Linda Levesque Borris, greffière adjointe
Assistance : 5 en présentiel, jusqu'à 58 en ligne

1. PENSÉE

2. OUVERTURE DE LA RÉUNION À 19 H 33.

3. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS
Aucune.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
RÉSOLUTION 2024-068

Il est proposé par le conseiller Roger Guimond et appuyé de la conseillère Marie-Josée Thériault, que l'ordre du jour soit accepté tel que modifié. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

a. Réunion ordinaire mensuelle du 12 mars 2024
RÉSOLUTION 2024-069

Il est proposé par le conseiller Patrick N. Jean et appuyé du conseiller Serge Pineault que le procès-verbal de la réunion ordinaire mensuelle du 12 mars 2024, soit adopté tel que présenté. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

b. Réunion extraordinaire du 2 avril 2024
RÉSOLUTION 2024-070

Il est proposé par la conseillère Marie-Josée Thériault et appuyé du conseiller Roger Guimond, que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 2 avril 2024, soit adopté tel que présenté. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

6. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX
Aucunes.

7. FINANCES

a. Factures de février 2024

Les factures des mois de février et mars seront présentées à la réunion ordinaire mensuelle du 14 mai 2024.

8. TRAVAUX PUBLICS

a. Rapport mensuel

Le rapport mensuel de M. Gilles Croussette, Directeur des travaux publics, est présenté, notamment :

- **Silo extérieur pour entreposage de granules :**

(Le conseiller Alain Martel se retire de la réunion pour conflit d'intérêts)

RÉSOLUTION 2024-071

Il est proposé par le conseiller Serge Pineault et appuyé du conseiller Patrick N. Jean, que la soumission de Solution Biomasse en vue de l'achat d'un silo à granulés de bois d'une capacité de 16 tonnes, au cout de 12 600,00 \$, soit approuvée. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

(Le conseiller Martel revient en réunion)

- **Monument de la Feuille d'érable - éclairage :**

Deux soumissions sont présentées :

- 1) S.R. Sound 11 780,00 \$ plus taxe
- 2) Labrie Service Électrique 2 866,95 \$ plus taxe

RÉSOLUTION 2024-072

Il est proposé par la conseillère Marie-Josée Thériault et appuyé du conseiller Alain Martel, que la soumission la plus basse, en l'occurrence celle de Labrie Service Électrique Inc. au montant de 2 886,95 \$ plus taxe, en vue du remplacement des lumières de la feuille d'érable géante au parc du Centenaire, soit approuvée. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- Panneau d'arrêt :

RÉSOLUTION 2024-073

Il est proposé par le conseiller Serge Pineault et appuyé du conseiller Roger Guimond, qu'un troisième panneau d'arrêt soit installé sur la rue Béland à l'intersection de la rue Beaulieu.

ADOPTÉE À QUATRE VOTES POUR, UN VOTE CONTRE.

9. SPORTS, LOISIRS, VIE COMMUNAUTAIRE ET TOURISME

a. Rapports mensuel du service des sports et loisirs

Le rapport mensuel de M. Maxime Cayouette, directeur des sports et loisirs, est présenté, notamment :

- Emplois étudiants :

(La conseillère Marie-Josée Thériault se retire de la réunion pour conflit d'intérêts)

RÉSOLUTION 2024-074

Il est proposé par le conseiller Patrick N. Jean et appuyé du conseiller Alain Martel, que les dix-sept (17) étudiants présentés soient embauchés pour la saison estivale 2024 à divers postes (piscine, jeux d'été, soccer/hockey/softball, adjointe administrative et agente touristique), aux salaires prévus selon l'échelle salariale étudiante. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

(La conseillère Thériault revient en réunion)

- Activités estivales :

Les élus sont informés que les jeux d'été seront dorénavant sous l'appellation « Camp de jour/Service de garde » et le secteur des sports sous « Programme sportif ». La période d'inscriptions aux activités aura lieu du 16 au 23 mai prochain.

RÉSOLUTION 2024-075

Il est proposé par le conseiller Roger Guimond et appuyé du conseiller Serge Pineault, que la liste des couts d'inscription aux activités estivales 2024 du service des loisirs de la Ville de Saint-Quentin, soit approuvée. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

b. Rapport mensuel du service de la vie communautaire et du tourisme

Le rapport de Mme Céline Savard, directrice de la vie communautaire et du tourisme, est présenté, notamment :

- Mosaïque de l'action bénévole :

La nouvelle artiste retenue est Mme Tammy Somers et le dévoilement de la mosaïque est prévue dans la semaine du 14 au 20 avril ;

- Le Rendez-vous Acadie-Québec :

RÉSOLUTION 2024-076

Il est proposé par la conseillère Marie-Josée Thériault et appuyé du conseiller Patrick N. Jean, que Mme Céline Savard, Directrice de la vie communautaire et du tourisme, participe au Rendez-vous Acadie-Québec qui aura lieu les 28, 29 et 30 mai 2024 dans la péninsule acadienne, au cout de 300 \$ plus taxe. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

10. CORRESPONDANCE

Aucune.

11. RAPPORTS DES COMITÉS ET REPRÉSENTATIONS DU CONSEIL

Les membres du Conseil présentent leur rapport des réunions des comités internes et externes auxquels ils siègent, et de quelques activités qui ont eu lieu depuis la réunion ordinaire du Conseil du 12 mars 2024. Un registre des rapports des comités et représentativités est disponible pour consultation à l'Hôtel de Ville aux heures régulières de bureau.

12. RECOMMANDATIONS SUITE AUX RÉUNIONS DE COMITÉS INTERNES ET EXTERNES

La conseillère Marie-Josée demande de discuter à huis clos le dossier du comité d'accueil.

13. RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET RAPPORT ANNUEL

Le rapport des récentes réunions des comités internes et externes de la Directrice générale et de quelques activités qui ont eu lieu depuis la réunion ordinaire du Conseil du 12 mars 2024, est présenté. Le rapport de la Directrice générale est disponible pour consultation dans le registre des rapports des comités et représentativités.

14. AFFAIRES NON TERMINÉES

a. Plan des mesures d'urgence

RÉSOLUTION 2024-077

En vertu de la *Loi sur les mesures d'urgence* de la province du Nouveau-Brunswick, il est proposé par le conseiller Patrick N. Jean et appuyé du conseiller Roger Guimond, que le Plan des mesures d'urgence de la Ville de Saint-Quentin soit adopté tel que révisé. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

b. ARSSNO – Entente de dégagement

RÉSOLUTION 2024-078

Il est proposé par le conseiller Serge Pineault et appuyé du conseiller Patrick N. Jean, que l'entente de dégagement avec *l'Association de recherche et sauvetage au sol du Nord-Ouest (ARSSNO)*, en vue de l'entreposage d'un camion pour recherches dans la caserne de la Brigade d'incendie, soit approuvée. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

15. AFFAIRES NOUVELLES

a. FCM – Déficit du financement de l'infrastructure par rapport à la croissance démographique

RÉSOLUTION 2024-079

ATTENDU QUE le Canada connaît actuellement une croissance démographique record, avec 1,25 million de personnes nouvellement arrivées au pays dans la dernière année seulement ;

ATTENDU QUE, selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), nous devons bâtir au moins 3,5 millions de logements supplémentaires d'ici 2030 et que les municipalités doivent améliorer ou fournir les infrastructures pour absorber cette croissance ;

ATTENDU QUE, selon les estimations de la FCM, le cout de l'infrastructure municipale requise s'élève en moyenne à 107 000 \$ par logement ;

ATTENDU QUE, selon Statistique Canada, le cout associé à la remise en état de l'infrastructure municipale existante atteint environ 170 milliards de dollars ;

ATTENDU QUE l'inflation dans le secteur de la construction non résidentielle a atteint 29 % depuis la fin de 2020 et que les municipalités font face à une hausse du cout des projets d'infrastructure qui est non seulement fulgurante, mais disproportionnée par rapport à l'augmentation des revenus ;

ATTENDU QUE, ces dernières années, contrairement aux revenus fédéraux et provinciaux, les revenus fiscaux des municipalités n'ont suivi ni l'inflation, ni la croissance économique, ni la croissance démographique ;

ATTENDU QUE les municipalités font face à une insuffisance du financement fédéral en matière d'infrastructure à l'heure où le Programme d'infrastructure Investir dans le Canada a pris fin, où le Fonds pour le développement des collectivités du Canada est en renégociation, et où le Fonds permanent pour le transport en commun ne sera lancé qu'en 2026 ;

ATTENDU QUE le Fonds pour le développement des collectivités du Canada, anciennement le Fonds de la taxe sur l'essence, verse annuellement plus de deux milliards de dollars en capital directement aux municipalités par le biais d'un mécanisme d'attribution fiable, et que les municipalités, petites ou grandes, misent sur ce financement pour respecter leurs engagements envers la population en construisant et en entretenant des infrastructures publiques essentielles (infrastructures d'eau potable et d'eaux usées, routes, transports en commun, installations communautaires, culturelles et récréatives, etc.) ;

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE le gouvernement fédéral collabore avec les municipalités et les signataires de l'entente afin que le Fonds pour le développement des collectivités du Canada demeure une source de revenus directe, fiable et pérenne pour les priorités locales en matière d'infrastructure ;

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE le gouvernement fédéral s’engage à intégrer au budget 2024 une nouvelle vague de programmes en matière d’infrastructure qui comprend notamment un nouveau programme d’infrastructures d’eau potable et d’eaux usées, et à augmenter le Fonds d’atténuation et d’adaptation en matière de catastrophes ;

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE le gouvernement fédéral réunisse les provinces, les territoires et les municipalités pour négocier un « cadre de croissance municipale » modernisant le financement des municipalités et favorisant la croissance du pays à long terme.

Proposé par le conseiller Roger Guimond et appuyé du conseiller Serge Pineault.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ.

b. Communauté francophone accueillante (AFMNB)

RÉSOLUTION 2024-080

Il est proposé par le conseiller Alain Martel et appuyé du conseiller Serge Pineault, qu’une demande soit présentée à l’AFMNB conjointement avec la Communauté rurale de Kedgwick, en vue de devenir une des 3 communautés accueillantes dans la province du Nouveau-Brunswick.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ.

c. Proclamation : Sensibilisation à la situation des personnes handicapées

Mme Coulombe en fait la lecture et la Maire y appose sa signature.

d. Comité du personnel

Cet item sera discuté à huis clos.

16. AVIS DE MOTION

Aucun.

17. AUDITION DE PÉTITIONS, MÉMOIRES ET INTERVENTIONS AU CONSEIL

Des citoyens questionnent et demandent des réponses suite au sondage effectué relativement au Plan stratégique.

18. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION ORDINAIRE

Prochaine réunion ordinaire mensuelle : le 14 mai 2024 à 19 h 30.

HUIS CLOS

RÉSOLUTION 2024-081

Il est proposé par la conseillère Marie-Josée Thériault et appuyé du conseiller Patrick N. Jean, que la réunion ordinaire mensuelle se poursuive à huis clos.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ.

Fermeture du huis clos

RÉSOLUTION 2024-082

Il est proposé par le conseiller Patrick N. Jean et appuyé de la conseillère Marie-Josée Thériault, que le huis clos prenne fin.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ.

RAPPORT DU HUIS CLOS

AFFAIRES NOUVELLES

Comité du personnel

Billet médical du proposé aux travaux publics, M. Danny Cyr, pour la période du 5 avril au 3 mai 2024.

19. LEVÉE DE LA RÉUNION

La séance est levée à 21 h 36.

Suzanne Coulombe
Directrice générale/Greffière

Nicole Somers
Maire

Linda Levesque Borris
Greffière adjointe